



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 juillet 2015**

Délibération n° 2015-0430

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Fondation de l'université de Lyon pour l'organisation de la 8ème édition des Journées de l'économie du 13 au 15 octobre 2015 à Lyon

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 23 juin 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Jeudi 9 juillet 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mmes Bouzerda, Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Panassier), M. Berthilier (pouvoir à M. Bret), Mmes Berra (pouvoir à Mme Balas), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fromain (pouvoir à Mme Laval), Gomez (pouvoir à Mme Lecerf), Piegay (pouvoir à M. Moretton), Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Conseil du 6 juillet 2015**Délibération n° 2015-0430**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Fondation de l'université de Lyon pour l'organisation de la 8ème édition des Journées de l'économie du 13 au 15 octobre 2015 à Lyon**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Fondation pour l'université de Lyon (FUL) est née en 2012 de la fusion de la Fondation scientifique de Lyon et du sud-est et de la Fondation Rhône-Alpes futur. La création de la FUL résulte d'une volonté commune du monde économique, de l'Université de Lyon et des acteurs publics.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation a pour objectif d'appuyer l'ambition de l'Université de Lyon de faire partie des 10 plus grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche en Europe. Elle favorise le rayonnement international de l'université, contribue à son excellence, et renforce les liens qu'elle tisse avec le territoire.

La FUL intervient sur trois champs d'action :

- l'organisation de grands événements sur la région lyonnaise, financés par les collectivités et les entreprises dont les Journées de l'économie, BioVision, Campus création, etc.,
- la mise en avant des avancées du territoire en matière de connaissance scientifique, de recherche et d'innovation, en relation avec les besoins économiques et sociétaux locaux, nationaux et internationaux,
- l'hébergement de fondations abritées dont elle assure la gestion administrative et juridique, ainsi que l'accompagnement opérationnel.

Celle-ci sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour l'organisation à Lyon des Journées de l'économie 2015.

Organisées à Lyon depuis 2008, sous l'impulsion de monsieur Pascal Le Merrer, enseignant à l'Ecole normale supérieure de Lyon (ENS), les Journées de l'économie (Jéco) sont à ce jour uniques en France.

Evénement national annuel grand public, l'objectif est de présenter aux citoyens une pédagogie de l'économie pour une meilleure compréhension des enjeux et des mécanismes économiques et sociaux contemporains. Il s'agit d'un événement gratuit, accessible sur inscription.

Les Journées de l'économie offrent une occasion d'ouvrir la réflexion économique à un large public en conciliant la présentation pédagogique des analyses et les débats entre économistes, chefs d'entreprise, journalistes, acteurs sociaux et responsables politiques.

a) - Objectifs

La Métropole de Lyon est l'un des principaux partenaires de l'événement. Son soutien a pour objectif d'accompagner les Journées de l'économie afin qu'elles se positionnent comme l'événement national grand public de référence sur les sciences économiques.

Les Journées de l'économie sont l'occasion pour la Métropole de Lyon de développer la visibilité nationale du territoire comme lieu de débat économique et de valoriser son dynamisme économique et ses ressources universitaires.

La couverture médiatique de l'événement est une opportunité de valoriser le territoire grâce à la présence durant 3 jours de personnalités nationales et internationales.

Au regard de l'intérêt que représente cet événement pour le territoire, de son rayonnement et de son ampleur grandissante en termes de public touché et de visibilité, la Métropole de Lyon souhaite renouveler son soutien à l'organisation de cette manifestation.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2014 et bilan

Par délibération n° 2014-0110 du 23 juin 2014, le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 60 000 € au profit de la FUL pour la tenue, à Lyon, de la 7^e édition des Journées de l'économie 2014.

Les Journées de l'économie 2014 se sont déroulées à Lyon du 13 au 15 novembre et ont représenté un réel succès, tant au niveau de la fréquentation de l'événement qu'au niveau de l'organisation et de la qualité des conférences.

Le thème général de l'édition 2014, "le progrès social a-t-il un avenir ?", a permis de réunir plus de 250 intervenants autour de 62 conférences, débats, et expositions dans plus de 10 lieux prestigieux de la ville (Opéra de Lyon, Palais de la Mutualité, etc.).

L'événement confirme le succès rencontré en 2013 et stabilise le nombre de participants autour de 10 000 personnes. Des partenariats avec plusieurs universités françaises ont permis la visite de 10 délégations.

Le programme des conférences a traité des thèmes tels que l'avenir de l'Etat providence, la gouvernance de la zone euro ou encore l'adaptation au changement climatique. De prestigieux intervenants ont répondu présents pour cette 7^e édition : monsieur Pierre Marc Johnson, ancien Premier ministre du Québec, messieurs Patrick Artus, Elie Cohen, Jean Pisani-Ferry, etc.

Comme l'année précédente, un questionnaire de satisfaction auprès d'un échantillon de participants a permis de montrer que 97 % des personnes interrogées sont satisfaites de l'événement.

Avec le soutien de la Métropole de Lyon, une campagne d'affichage sur 220 panneaux JC Decaux de la ville de Lyon a été développée sur le territoire. L'événement a bénéficié de partenariats média importants et ciblés parmi lesquels Alternatives économiques, Tribune de Lyon, Le Monde, Acteurs de l'Économie, etc. Ces 2 derniers ont chacun édité un numéro spécial dédié à l'événement et très apprécié du public. Le partenariat avec TLM, via la Métropole de Lyon, a permis la promotion de la manifestation ainsi que l'enregistrement d'une émission consacrée aux Journées de l'économie.

A noter également que l'événement connaît un grand succès sur Internet avec plus de 156 000 visites au cours de l'année 2014 (soit 12 % d'augmentation par rapport à 2013). Pour la première fois en 2014, 14 conférences ont été retransmises en direct sur le site internet des journées de l'économie.

c) - Programme de l'édition 2015 et plan de financement prévisionnel

La 8^e édition des Journées de l'économie se tiendra à Lyon les 13, 14 et 15 octobre 2015. Cette année encore, de prestigieux intervenants du monde politique et économique sont attendus. Le thème central de cette édition traitera du développement durable avec un parcours de conférences en relation avec ce sujet.

L'organisation des conférences est validée par un comité scientifique réunissant les principaux économistes académiques et journalistes économiques au niveau national. Ce comité est présidé par monsieur Roger Guesnerie, du Collège de France.

Les Journées de l'économie sont placées sous le haut patronage de l'Assemblée nationale et soutenues par le Ministère de l'Éducation nationale.

Aujourd'hui, les Journées de l'économie ont atteint une taille adaptée aux ambitions de l'événement avec environ 10 000 participants.

Reprenant le format des éditions précédentes, l'ambition des Journées de l'économie 2015 est de confirmer leur réussite en termes de nombre de participants et de retombées médiatiques au niveau local et international.

En parallèle des conférences, les organisateurs souhaitent développer des visites de lieux clefs du territoire suivi d'ateliers-débats.

Des actions seront engagées afin d'apporter des améliorations à l'événement et développer :

- la participation des entreprises et des acteurs économiques locaux,
- l'internationalisation des intervenants en proposant la traduction de certaines conférences,
- les partenariats avec les facultés d'économie et les grandes écoles françaises et étrangères pour valoriser les ressources universitaires en sciences économiques de l'agglomération lyonnaise,
- le recrutement de nouveaux partenaires privés et publics afin de sécuriser le développement de l'événement.

Budget prévisionnel 2015 :

Dépenses	Budget (montant en €)	Recettes	Budget (montant en €)
communication	65 500	Métropole de Lyon	58 000
logistique	21 500	Région Rhône-Alpes	36 000
prise en charge des intervenants	58 000	Ministère de l'économie	30 000
frais de personnel	210 000	Caisse des dépôts	40 000
frais de fonctionnement et de gestion	65 000	Banque de France	30 000
nocturnes de l'économie	10 000	CERA	80 000
		HSBC	5 000
		Sanofi	40 000
		BRED	40 000
		Cabinet Mazars	35 000
		Total	10 000
		AFSE	8 000
		Kéolis	10 000
		Autres mécènes	8 000
Total	430 000	Total	430 000

Le budget global pour l'organisation de la manifestation en 2015 s'élève à 430 000 euros.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 58 000 € au profit de la FUL dans le cadre de l'organisation de l'édition 2015 des Journées de l'économie à Lyon (en baisse de 3,33 % par rapport à la subvention accordée en 2014) ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 58 000 € au profit de la Fondation pour l'université de Lyon (FUL) pour la préparation et l'organisation des Journées de l'économie du 13 au 15 octobre 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la FUL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 64 - opération n° 0P02O0866.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2015.